



- Cueillette des ordures (côté est)** - tous les lundis sauf les jours fériés
- Cueillette des ordures (côté ouest)** - tous les mardis sauf les jours fériés
- Cueillette des matières recyclables** - tous les mercredis sauf les jours fériés
- Cueillette des gros objets** - inscription obligatoire avant le jeudi précédent la cueillette - Catherine Rowlands : 819-687-2122, p. 3228
- Écocentre ouvert** - plus d'informations au verso
- Cueillette des matières organiques** - en fonction des besoins (aucun horaire fixe)

MARS 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
				31		

JUIN 2026

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2026

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2026

D	L	M	M	J	V	S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2027

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2027

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						



Ordures ménagères

Côté **est** : tous les lundis sauf les jours fériés

Côté **ouest** : tous les mardis sauf les jours fériés

- Il est formellement interdit de placer des matériaux de construction ou des objets volumineux dans les ordures ménagères. Vous devez disposer de ces objets à l'écocentre.
- Les branches sont acceptées seulement si elles sont attachées en petit ballots.

Cueillettes porte-à-porte

- Les bacs doivent être mis en bordure de voie de circulation la veille de la cueillette, après 19 h.

Bacs publiques

- Veuillez garder les bacs publiques ainsi que les sites propres.
- L'utilisation de sacs ou de contenants étanches est obligatoire.



L'enfouissement des ordures génère des coûts importants pour la municipalité, ce qui se traduit par des hausses de vos taxes.

Matières recyclables

Tous les mercredis sauf les jours fériés

Containants

Souples ou rigides, les contenants sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal.

Un indice pour les reconnaître? Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle.

Exemple de contenants :

- Bouteille de shampoing
- Bouteille d'huile
- Contenant de savon à lessive
- Contenant de crème sure
- Etc.

Emballages

Comme les contenants, les emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal.

Et eux, on les reconnaît comment? Ils servent à transporter facilement un produit.

Exemple d'emballages :

- Boîte à œufs
- Casseau de fruits
- Conserve
- Sac de papier
- Etc.

Imprimés

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'imprimés :

- Journaux
- Magazines
- Feuilles lignées ou quadrillées
- Enveloppes
- Etc.



La récupération contribue à réduire les coûts pour la municipalité ainsi que vos taxes.

Matières organiques

1 Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ?

Crus, cuits ou avariés : Tous les résidus de préparation des repas et tous les restants de table en sac de papier ou en vrac seulement.

2 Est-ce que c'est du papier ou du carton ?

Papier ou carton souillé par des aliments ou servant à emballer des aliments.



Le compostage joue un rôle important dans la protection de l'environnement.

3 Est-ce que c'est un résidu de jardin ?

Herbes coupées, feuilles mortes, résidus de plates-bandes, cônes et aiguilles de conifères, paille, foin, terre d'empotage et terreau, copeaux de bois non traités, etc.

4 Autres

Cendres froides, poils et plumes, bouchons de liège naturel, litière, cure-dents en bois, etc.

VEUILLEZ NOTER QU'AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ DANS LES BACS À COMPOST.

Écocentre

Ch. de l'Écocentre, route 327, Harrington
(situé au nord de l'hôtel de ville)

HORAIRE

Janvier, février et mars :

Samedi de 8 h à 16 h

Avril et mai :

Vendredi et samedi de 8 h à 16 h

Juin, juillet et août :

Jeudi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h

Septembre et octobre :

Vendredi et samedi de 8 h à 16 h

Novembre et décembre :

Samedi de 8 h à 16 h

Service gratuit réservé aux citoyens du Canton de Harrington. Preuve de résidence requise.

Accès autorisé :

- Automobiles
- Automobiles avec petite remorque
- Fourgonnettes et camionnettes

Accès interdit :

- Camions commerciaux
- Entrepreneurs en construction et industries
- Remorques plus larges que 6' ou plus longues que 10'
- Remorque basculante et remorques à bennes
- Camions de 6, 10 et 12 roues

Matériaux autorisés :

- Matériaux de construction
- Matériel informatique
- Métaux
- Pneus (sans jantes seulement)
- Huiles
- Vieilles bonbonnes
- Peinture
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Branches et arbres (d'un diamètre de maximum 6 pouces et d'une longueur de maximum 8 pieds, placés dans le même sens)

Le volume total par voyage doit être contenu dans une remorque de 4' de largeur x 8' de longueur x 4' de hauteur.

